

INSTRUCTIONS SPECIALES COVID

Le port du masque est obligatoire pour la prise des dossards

Le port du masque est obligatoire pour la remise des prix et les podiums

Tous les coureurs devront avoir leurs masques sur la ligne de départ et l'enlever seulement 1 minute avant le départ lorsque l'organisateur donnera la consigne.

Inscription obligatoire sur notre site internet

Pas d'inscriptions sur place

Les règlements devront se faire prioritairement par chèque pré rempli à l'avance (8 € pour les licenciés et 10 € non licenciés)

Les coureurs qui feraient leur règlement en liquide devront donner l'appoint (pas de rendu de monnaie)

Les coureurs non licenciés devront fournir une photocopie de leurs certificats médicaux (pas de rendu)

Pour les récompenses :

Les 3 premiers du classement scratch masculin.

Les 3 premières du classement scratch féminin.

Les 3 premiers de chaque catégorie d'âge.

Vélo club de Froges/Villard Bonnot